

Le 26 juin 2018

ASSUR'TOIT VERSION JEUNES : COUVERTURE DE CARACTÈRE POUR PETIT BUDGET

C5751392020031D53

M10 5691 510 0001924 00017 H • 000001

Monsieur Franck RAPOLD CAISSE D EPARGNE LCA DIRECTION MARKETING 5 PARVIS DES DROITS DE L HOMME CS 70784 57012 METZ

Cher Monsieur,

Dans quelques semaines vous emménagerez dans votre nouvel appartement. Vous savez déjà où placer vos meubles et quelle décoration lui donner. Mais avez-vous réglé toutes vos obligations de futur locataire ?

Pour vous aider à y voir plus clair, prenez le temps d'une petite visite guidée d'Assur'Toit, l'assurance habitation proposée par la Caisse d'Epargne. Vous y découvrirez des garanties ajustées à vos besoins, vos exigences, et aménagées selon votre style de vie.

Assur'Toit(1) vous permet aussi de cumuler les économies :

- La formule F1, à partir de 6,96 €/mois(2).
- 10 % de remise immédiate, si vos parents ont assuré leur résidence principale à la Caisse d'Epargne⁽³⁾.
- 1 mois de cotisation offert pour toute souscription d'un contrat Version Jeunes F1 réalisée entre le 1er juin et le 31 octobre⁽⁴⁾.

Assurer votre logement est obligatoire, mais rien ne vous empêche d'en tirer avantages.

Bien cordialement

Votre Conseiller Caisse d'Epargne

DOCUMENT A CARACTERE PUBLICITAIRE ET PROMOTIONNEL

(1) Assur'Toit est un contrat de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13, et distribué par la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne Ardenne, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N°07 004 738, (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances: www.orias.fr).

(2) Tarif en vigueur au 01/04/2018, avec une franchise de 260 €.

(3) Voir limites, conditions et exclusions prévues aux Conditions Générales et Conditions Particulières.

(4) Offre valable pour toute souscription du 01/06/2018 au 31/10/2018. 1 mois offert sur le montant annuel de la prime pour toute souscription d'un contrat Assur Toit Version Jeunes Formule 1, valable sur la première année de cotisation.

SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR DAVANTAGE, NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION



N°Cristal 09 74 75 40 00

Précisez votre Code Privilège : 5139441 et votre n° Identifiant : 15135092020031Coût selon votre opérateur)



Par Internet

www.caisse-epargne.fr (Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès)



Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67000), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738

MULTIRISQUE HABITATION : VISITE GUIDÉE DE VOS GARANTIES

Avec les formules 1 et 2 de Assur'Toit Version Jeunes, vous répondez à toutes vos obligations de locataire et bénéficiez de garanties très utiles pour rester serein.

LES COUVERTURES ESSENTIELLES

Responsabilité civile

Oups, vous venez de causer un dommage à autrui, pas d'inquiétude, vous êtes couvert par la Responsabilité Civile Vie Privée⁽⁵⁾.

Dégât des eaux

Face aux petits ou aux gros tracas, le socle de garanties essentielles est là pour vous protéger : dégâts des eaux, incendie, vol, vandalisme,... vous pouvez même profiter d'une assistance au relogement⁽⁵⁾⁽⁶⁾.

Catastrophes naturelles ou climatiques

Nous sommes aussi à vos côtés lorsque l'impensable se produit : événements climatiques (tempête, grêle, neige, ...), catastrophes naturelles, ou technologiques, ou attentats^[5].

ET LES GARANTIES TRÈS UTILES

Où sont vos clés?

Vous perdez vos clés, les cassez, ou vous les faites voler, une assistance SOS serrurerie⁽⁵⁾⁽⁶⁾ intervient pour vous dépanner.

Vol de votre ordinateur

Vous êtes cambriolé, plus d'ordi, ni de portable... nous vous remboursons en valeur à neuf vos appareils multimédia de moins de 3 ans⁽⁵⁾ dérobés.

PROFITEZ DE 1 MOIS DE COTISATION OFFERT

pour toute adhésion à un contrat Assur'Toit Version Jeunes Formule 1 réalisée entre le 1^{er} juin et le 31 octobre 2018⁽⁴⁾

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE ET PROMOTIONNEL

(4) Offre valable pour toute souscription du 01/06/2018 au 31/10/2018. 1 mois offert sur le montant annuel de la prime pour toute souscription d'un contrat Assur'Toit Version Jeunes Formule 1, valable sur la première année de cotisation.

(5) Voir limites, conditions et exclusions prévues aux Conditions Générales et Conditions Particulières.

(6) Prestations d'Assistance réalisées par INTER MUTUELLES ASSISTANCE GIE : Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris - CS 40 000 - 79033 NIORT CEDEX 9.

BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € − RCS Paris 493 455 042 − Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 − BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100 − Little Big Ad / 3947.



Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67000), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738